

MINT
Société Anonyme au capital de 853.837,35 euros
Siège social : 52, rue d'Odin, CS 40900, 34965 Montpellier Cedex 2
422 716 878 R.C.S. Montpellier

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société **MINT** sont avisés qu'une assemblée générale ordinaire se tiendra le **11 mars 2020 à 11h00** au siège social de la société, **52, rue d'Odin – CS 40900 – 34965 Montpellier Cedex 2**, afin de délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Nomination de la société **MERCURE ENERGIE** en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société **HOLDING GAY** démissionnaire,
- Nomination de Monsieur **Lionel Lemaux** en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur **Gael Joly** démissionnaire,
- Nomination de Monsieur **Bernat Rofes** en qualité de nouvel administrateur,
- Pouvoirs pour les formalités.

Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales des sociétés par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le **09 mars 2020** à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription en compte des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de commerce, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration, ou encore, à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation doit être également délivrée par son intermédiaire financier à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- 1) adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;
- 2) donner une procuration à un autre actionnaire, à son conjoint ou au partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ;
- 3) voter par correspondance.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- pour les actionnaires au nominatif : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, résultant d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec le formulaire de vote à distance, à l'adresse électronique suivante ct-mandataires-assemblees@caceis.com en précisant leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant CACEIS Corporate Trust pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte titres) ou leur identifiant auprès de leur intermédiaire financier pour les actionnaires au nominatif administré, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué .

- pour les actionnaires au porteur : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique résultant d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec le formulaire de vote à distance, à l'adresse électronique suivante ct-mandataires-assemblees@caceis.com en précisant leur nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier) à **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées - 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** (ou par fax au 01.49.08.05.82).

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard trois jours avant la date de tenue de l'assemblée générale ou dans les délais prévus par l'article R. 225-80 du Code de commerce, pourront être prises en compte. Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et / ou traitée.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si le transfert de propriété intervient avant le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le **09 mars 2020**, à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie le transfert de propriété à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de **MINT** ou transmis sur simple demande adressée à **CACEIS Corporate Trust**.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande réceptionnée par lettre recommandée avec avis de réception par **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être réceptionné chez **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Lorsque l'actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée, sauf disposition contraire des statuts.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la société conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MINT

Société Anonyme au capital de 853.837,35 euros
Siège social : 52, rue d'Odin, CS 40900
34965 Montpellier Cedex 2
R.C.S. Montpellier 422 716 878

(la "Société")

ORDRE DU JOUR ET TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MARS 2020

1. Nomination de la société MERCURE ENERGIE en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société HOLDING GAY démissionnaire,
2. Nomination de Monsieur Lionel Lemaux en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Gael Joly démissionnaire,
3. Nomination de Monsieur Bernat Rofes en qualité de nouvel administrateur,
4. Pouvoirs pour les formalités.

Première résolution (*Nomination de la société MERCURE ENERGIE en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société HOLDING GAY démissionnaire*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

prend acte de la démission de la société HOLDING GAY de son mandat d'administrateur de la Société à effet de la nomination de son successeur,

décide de nommer, en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de la société HOLDING GAY, à compter de ce jour et pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2025 :

- la société MERCURE ENERGIE, société par actions simplifiée au capital de 3.150.000 euros, dont le siège social est sis 1015, avenue du Clapas – 34980 Saint-Gely-du-Fesc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 877 612 705, représentée par Monsieur Gael Joly.

Deuxième résolution (*Nomination de Monsieur Lionel Lemaux en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Gael Joly démissionnaire*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

prend acte de la démission de Monsieur Gael Joly de son mandat d'administrateur de la Société à effet de la nomination de son successeur,

décide de nommer, en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Gael

Joly, à compter de ce jour et pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2025 :

- Monsieur Lionel Lemaux, né le 4 Janvier 1972 à Le Raincy (93), de nationalité Française, demeurant au 79, rue Notre dame des Champs - 75006 Paris.

Troisième résolution (Nomination de Monsieur Bernat Rofes en qualité de nouvel administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

décide de nommer, en qualité d'administrateur de la Société, à compter de ce jour et pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2025:

- Monsieur Bernat Rofes, né 13 octobre 1986 à Barcelone, de nationalité Espagnole et demeurant à l'Avinguda d'Europa 103, 08850 Gavà (Espagne).

Quatrième résolution (Pouvoir pour les formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, **donne** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

MINT

Société Anonyme au capital de 853.837,35 euros
Siège social : 52, rue d'Odin, CS 40900
34965 Montpellier Cedex 2
R.C.S. Montpellier 422 716 878

(la "Société")

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MARS 2020

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de votre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes.

1. Nomination de la société MERCURE ENERGIE en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société HOLDING GAY démissionnaire,
2. Nomination de Monsieur Lionel Lemaux en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Gael Joly démissionnaire,
3. Nomination de Monsieur Bernat Rofes en qualité de nouvel administrateur,
4. Pouvoirs pour les formalités.

1. Nomination de la société MERCURE ENERGIE en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société HOLDING GAY démissionnaire

Après avoir pris acte de la démission de la société HOLDING GAY de son mandat d'administrateur de la Société à effet de la nomination de son successeur, nous vous proposons de nommer en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de la société HOLDING GAY, pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2025:

- la société MERCURE ENERGIE, société par actions simplifiée au capital de 3.150.000 euros, dont le siège social est sis 1015, avenue du Clapas – 34980 Saint-Gely-du-Fesc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 877 612 705, représentée par Monsieur Gael Joly.

2. Nomination de Monsieur Lionel Lemaux en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Gael Joly démissionnaire

Après avoir pris acte de la démission de Monsieur Gael Joly de son mandat d'administrateur de la Société à effet de la nomination de son successeur, nous vous proposons de nommer en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Gael Joly démissionnaire, pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2025 :

- Monsieur Lionel Lemaux, né le 4 Janvier 1972 à Le Raincy (93), de nationalité Française,

demeurant au 79, rue Notre dame des Champs - 75006 Paris.

3. Nomination de Monsieur Bernat Rofes en qualité de nouvel administrateur

Nous vous proposons de nommer en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2025:

- Monsieur Bernat Rofes, né 13 octobre 1986 à Barcelone, de nationalité Espagnole et demeurant à l'Avinguda d'Europa 103, 08850 Gavà (Espagne).

4. Pouvoirs pour les formalités

Nous soumettons à votre vote de donner pouvoir au porteur d'un original de l'Assemblée Générale à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires induites par les décisions prises lors de l'Assemblée Générale.

Fait à Montpellier
le 11 mars 2020

Le Conseil d'administration

MINT
Société Anonyme au capital de 853.837,35 euros
Siège social : 52, rue d'Odin, CS 40900, 34965 Montpellier Cedex 2
422 716 878 R.C.S. Montpellier

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

(Art. R225-88 du Code de commerce)

Je soussigné : **NOM**.....
Prénoms.....
Adresse.....
.....
Adresse électronique.....

Propriétaire de ACTION(S) de la société MINT

demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'Assemblée générale ordinaire du **11 mars 2020**, tels qu'ils sont visés par l'article R225-83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales au format suivant :

- papier
- fichiers électroniques à l'adresse mail indiquée ci-dessus

Fait à, le.....

Signature

NOTA : Les actionnaires titulaires de **titres nominatifs** peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R225-81 et R225-83 du Code de commerce à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.